

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



51365



Distr.
LIMITEE

E/CN.14/WP.6/7
18 août 1966

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Groupe de travail de la main-d'oeuvre
et de la formation
Addis-Abéba, 26 septembre - 1er octobre 1966

LA MAIN-D'OEUVRE NECESSAIRE
AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE EN AFRIQUE

(document préparé par la FAO)

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragaphes</u>
Introduction	1 - 3
Planification du développement de l'enseignement et de la formation agricoles	4 - 8
Evaluation des besoins en main-d'oeuvre qualifiée dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture	9 - 13
Une étude de cas d'espèce: " <u>Report to the Government of Nigeria on the Development of Agricultural Education and Training</u> "	14 - 20
Niveaux de formation	21 - 28
i) Niveau universitaire	
ii) Formation de niveau intermédiaire	
iii) Formation professionnelle et formation des exploitants agricoles	
Rapports entre la formation et les autres facteurs du développement agricole	29 - 30
Aide et appui extérieurs à l'enseignement et la formation agricoles	31 - 34
Coopération régionale	35 - 36
Résumé et conclusion	37
Documents de référence.	

LA MAIN-D'OEUVRE NECESSAIRE
AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE EN AFRIQUE^{1/}

Planifier l'enseignement et la formation techniques dans
les domaines de l'alimentation et l'agriculture pour
répondre aux besoins nationaux

Introduction

1. C'est la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée, on s'en rend maintenant de mieux en mieux compte, qui, dans de nombreux cas, freine le développement et le progrès agricoles. Il est difficile de concevoir un plan ou un projet de développement de quelque importance dont la bonne exécution n'exige pas une main-d'oeuvre qualifiée. L'enseignement et la formation sont indispensables, ou presque, pour que le passage de l'agriculture traditionnelle de subsistance à une économie de marché moderne et productive se fasse sentir dans la pratique. C'est ainsi qu'on s'aperçoit chaque jour plus clairement qu'investir dans les moyens matériels de développement agricole ne permet guère de progresser si l'on n'investit pas en même temps pour former et pour développer les ressources humaines - compétences et esprit d'initiative et d'entreprise. Ainsi conçus, l'enseignement et la formation intéressent la structure de la société dans son ensemble. Il ne s'agit pas seulement de fournir du personnel de conception et d'exécution à différents échelons et dans une large gamme de spécialités, mais aussi de former tous les éléments de la collectivité rurale, pêcheurs, forestiers, éleveurs, ainsi que les femmes et les jeunes. Ce n'est qu'en les abordant dans cette optique d'ensemble que l'on pourra traiter avec succès les très graves problèmes que posent le développement agricole et le progrès économique et social.

^{1/} Document préparé et présenté par la FAO pour le Groupe de travail de la main-d'oeuvre et de la formation de la CEA, Addis-Abéba, 26 septembre - 1er octobre 1966.

2. La plupart des pays africains doivent, de toute urgence, créer les établissements et les moyens voulus pour assurer l'enseignement et la formation techniques dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture. Comme cette formation implique nécessairement de fortes dépenses d'équipement et de gros frais de rémunération et de recrutement des spécialistes et techniciens, il importe d'étudier dans leur ensemble, les besoins en personnel qualifié dans ce vaste domaine de manière à mettre au point un système d'enseignement efficace et homogène. Il importe aussi d'évaluer les besoins en main-d'oeuvre qualifiée par niveaux et par spécialités si l'on veut créer les moyens de formation qui conviennent. Il faudra évaluer et étudier tant les besoins à court terme (urgence) que les besoins à long terme. Il va sans dire que ce travail d'évaluation et de planification en matière d'alimentation et d'agriculture se fera dans le cadre des plans nationaux de développement et en fonction de l'appareil éducatif national. On tiendra compte également des possibilités d'emploi offertes, tant dans le secteur public que dans le secteur privé de l'économie, à l'issue de la formation envisagée.

3. Dans le présent document de travail, on se propose d'examiner, d'après les travaux effectués et l'expérience acquise par la FAO, certains aspects de la planification et du développement de l'enseignement et de la formation techniques en matière d'alimentation et d'agriculture dans les pays africains. Pour plus de concision, l'enseignement technique en matière d'alimentation et d'agriculture (y compris la pêche et la sylviculture) sera désigné par l'expression "enseignement agricole". La FAO, dans l'exercice de ses fonctions d'institution spécialisée de l'Organisation des Nations Unies, travaille en collaboration avec l'UNESCO, l'OIT, l'UNICEF et différentes autres institutions spécialisées relevant de l'Organisation. Elle considère que les services rendus par ces diverses institutions doivent se compléter de manière que les pays membres en tirent un profit réel. Le présent document représente donc la contribution particulière que, dans le cadre de ses attributions, la FAO peut faire dans un domaine auquel d'autres institutions de l'Organisation des Nations Unies ont aussi d'importantes contributions à apporter. C'est ainsi qu'il a toujours été entendu, par

exemple, que l'enseignement en général, qui comprend nécessairement tout l'enseignement agricole, relève de la compétence de l'UNESCO, et que l'OIT a un rôle important à jouer dans le domaine de la planification de la main-d'oeuvre.

Planification du développement de l'enseignement et de la formation agricoles

4. Pour la plupart des pays en voie de développement, il est à la fois urgent et nécessaire d'établir avec soins un plan d'ensemble d'enseignement et de formation agricoles judicieusement relié au plan national de développement agricole et à l'appareil éducatif national. Un tel plan doit viser à créer un réseau homogène d'établissements capables, à tous les niveaux et dans toutes les branches de l'enseignement et de la formation agricoles, de répondre de manière efficace et économique aux besoins en personnel qualifié propres à chaque pays et de permettre l'exécution des programmes de développement prévus. Un plan général de ce genre, fondé sur une étude complète des besoins en main-d'oeuvre, est indispensable pour que les besoins urgents de pays aux ressources limitées soient satisfaits. C'est dans un cadre de ce genre que l'aide financière et technique extérieure peut contribuer le plus efficacement à une expansion saine et régulière. Faute d'un tel plan, on court fort le risque de gaspiller les ressources, intérieures et extérieures, en argent et en personnel.

5. Avant de recommander la création de nouveaux établissements, ce qui implique à la fois des immobilisations de capitaux et des dépenses renouvelables, il est sage, en général, de voir si l'on pourrait utiliser plus largement et plus complètement les établissements et moyens d'enseignement existants. Cette étude peut conduire à agrandir certaines écoles ou à leur donner des fonctions et des programmes nouveaux. On verra que c'est beaucoup mieux, notamment à long terme, que de multiplier les établissements d'enseignement au risque de ne disposer finalement que d'installations insuffisantes et de souffrir en permanence d'une pénurie de professeurs qualifiés et de fonds.

6. Les programmes et les moyens d'enseignement agricoles, en particulier dans les nouveaux Etats en voie de développement, doivent viser à former du personnel pour des emplois spécifiques et clairement définis. L'absence d'objectifs précis et concrets se fait actuellement sentir dans une grande partie de l'enseignement agricole, notamment quand des méthodes importées d'autres pays sont incorporées aux programmes d'études sans avoir été adaptées aux conditions locales.
7. Pour tirer le meilleur parti des ressources limitées, et jeter les bases d'une coopération réelle entre les divers organismes qui s'occupent des questions d'administration et de développement agricoles, il faut réquiere au minimum à la fois le nombre des écoles spécialisées distinctes et celui des niveaux de formation. Signalons à ce propos que les tentatives visant à combiner l'enseignement général avec une formation spécifique en vue de l'exploitation agricole ou aux emplois de techniciens de l'agriculture ont rarement abouti à des résultats satisfaisants. On peut en déduire que pour être utilisées au mieux les écoles d'agriculture doivent poursuivre leur objectif principal, quel qu'il soit, en fonction des conditions et des besoins locaux. S'il s'agit de former des exploitants et des techniciens agricoles, il est bon, par exemple, l'expérience l'a prouvé, que l'école relève du ministère de l'agriculture.
8. Un établissement et des professeurs initialement destinés à opérer au niveau local peuvent souvent organiser des stages spécialisés à d'autres niveaux. En effet, nombreuses sont les spécialités qui ont en commun certaines disciplines et moyens d'enseignement. Si le vétérinaire, l'agronome, l'ingénieur forestier et le spécialiste de l'économie domestique se trouvent étroitement associés les uns aux autres durant leur période de formation, il y a beaucoup plus de chances pour qu'ils continuent de travailler en équipe, une fois leurs études achevées.

Evaluation des besoins en main-d'oeuvre qualifiée dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture

9. Dans ces domaines, l'évaluation systématique des besoins en main-d'oeuvre qualifiée, à tous les niveaux et pour la très large gamme de spécialités techniques, est très récente en Afrique, de sorte qu'aucune méthode clairement définie ne s'est encore généralement imposée. Il est relativement simple, dans le cadre administratif existant, de mettre en tableaux les effectifs autorisés dans chaque catégorie d'emplois, le nombre des postes encore occupés par des "expatriés" et celui des emplois vacants, puis, en appliquant un taux estimé de perte annuelle du fait des mises à la retraite et d'autres causes, de tirer de ces chiffres une évaluation suffisamment précise des besoins à court terme auxquels il y a lieu de faire face pour maintenir à son niveau actuel l'effectif existant, dans les diverses catégories des services publics. En réalité, ces chiffres risquent de ne guère refléter les véritables besoins à satisfaire pour faire réellement progresser l'agriculture. En effet, pour progresser, il faut souvent remodeler la structure des organisations et des services administratifs dont relève le développement agricole et, par conséquent, le nombre et la nature des postes à pourvoir peuvent être très différents des postes existants. Parfois également, on ne compte, par exemple, qu'un seul vulgarisateur pour 5.000 ou 10.000 familles rurales, ce qui ne saurait évidemment permettre d'exercer vraiment une influence réelle sur l'amélioration de l'agriculture. De même, la plupart des plans nationaux de développement envisagent de nombreuses catégories de réalisations nouvelles pour lesquelles il n'existe encore aucun personnel suffisamment formé. Enfin comme la mise en oeuvre des plans nationaux de développement suppose d'ordinaire une aide financière extérieure considérable, on peut rarement être certain du nombre de personnes qualifiées qui pourront finalement être employées dans le secteur public.

10. Le secteur privé de l'économie pose également de nombreux problèmes en matière d'évaluation de la main-d'oeuvre. Dans une économie essentiellement agricole, l'emploi dans les branches auxiliaires de la production, (commercialisation, transformation, transport, emmagasinage, fournitures pour l'agriculture, etc.) dépend dans une large mesure de l'expansion

de la production agricole et de la valeur marchande du produit des cultures et de l'élevage. Il existe, dans plusieurs pays, de vastes exploitations agricoles, les unes propriétés de l'Etat, d'autres gérées par des organismes indépendants financés par l'Etat, et d'autres encore propriétés privées. Enfin, il y a la multitude des exploitants agricoles travaillant à leur compte, membres d'organisations coopératives et autres, dont la plupart, dans une société et une économie qui se modifient rapidement, ont besoin de recevoir une formation systématique.

11. Ces quelques observations suffisent à montrer que l'évaluation des besoins en main-d'oeuvre dans l'agriculture pose des problèmes complexes et délicats. Il importe néanmoins d'essayer d'établir un plan et une stratégie de caractère général qui permettent d'évaluer et de former la main-d'oeuvre nécessaire pour répondre aux besoins urgents du développement, et qui servent de base à la planification des établissements d'enseignement requis.

12. Les domaines de l'alimentation et de l'agriculture comptent une vaste gamme de branches spécialisées dont il ne faut négliger aucune quand on établit un programme général d'enseignement et de formation: production et protection végétales, élevage et santé des animaux, mise en valeur des terres et des ressources hydrauliques (y compris les travaux de génie rural), sylviculture, pisciculture, économie rurale (y compris l'étude des produits de base, la statistique et la commercialisation), nutrition, structures rurales (y compris la réforme agraire, les coopératives et le crédit, la vulgarisation, l'administration et l'organisation agricoles, ainsi que les méthodes d'enseignement et de recherche en matière d'agriculture). La FAO a entrepris de faire effectuer par des spécialistes un certain nombre d'études concernant de nombreux pays, sur les besoins dans les diverses branches de l'enseignement et de la formation agricoles en Afrique. Divers rapports ont déjà été publiés et d'autres études sont encore en cours. La FAO possède d'autre part des groupes consultatifs pour l'enseignement en agriculture, sylviculture, sciences vétérinaires et produits laitiers. Toutes les activités pédagogiques de la FAO dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture sont coordonnées par

le Groupe de travail interdivisions sur l'éducation et la formation. Etant donné la multiplicité des aspects de la formation dans ces domaines il est indispensable de créer dans chaque pays un système d'enseignement bien intégré qui permette de trouver l'équilibre et d'utiliser au mieux les ressources disponibles limitées.

13. Comme on le voit, la planification de la main-d'oeuvre en vue du développement de l'agriculture est donc complexe et implique une formation dans de nombreuses disciplines différentes. On a tenté en Nigéria d'étudier les besoins globaux en main-d'oeuvre agricole qualifiée et de soumettre au Gouvernement un plan qui présente une solution d'ensemble pour la planification de l'enseignement agricole. Ce plan fait ressortir la nécessité de ne pas gaspiller les ressources et d'éviter les chevauchements inutiles. Comme tous les plans de ce genre, il comporte des points faibles et devra être périodiquement remis à jour. Il n'en présente pas moins un effort pour définir des objectifs et un ordre de priorité fondés sur les renseignements disponibles, les besoins connus et ce qui a été jugé financièrement possible. Il marque donc un progrès sur les nombreuses activités assez empiriques et de portée limitée que plusieurs pays ont entreprises, par le passé, en matière d'enseignement et de formation agricoles.

Une étude de cas d'espèce: "Report to the Government of Nigeria on the Development of Agricultural Education and Training"

14. Pour rédiger ce document, M. R. Rowat, conseiller de la FAO en enseignement agricole, a utilisé tous les renseignements et données disponibles sur la planification de l'agriculture et de l'enseignement en Nigéria. La méthode appliquée par l'auteur pour parvenir à ses conclusions, c'est-à-dire à évaluer quantitativement les besoins à long terme, fait l'objet d'une étude distincte, annexée au document. La présente communication se propose seulement d'attirer l'attention sur quelques-uns des principes essentiels mis en oeuvre.

15. Les hypothèses fondamentales admises pour calculer les principaux besoins en personnel qualifié sont en réalité des plus simples. Ce sont les suivantes:

1. La catégorie la plus nombreuse d'agents employés dans les services agricoles est, de loin, celle des vulgarisateurs opérant sur le terrain;
2. Pour exercer une influence réelle sur le développement de l'agriculture traditionnelle, une limite raisonnable doit être fixée au nombre maximal de familles rurales dont chaque vulgarisateur est chargé;
3. Il existe une proportion approximative idéale entre l'effectif du personnel de contrôle (inspecteurs et agents agricoles) et celui du personnel de vulgarisation sur le terrain (moniteurs et conducteurs agricoles);
4. Il est possible d'estimer les besoins des services agricoles spécialisés en appliquant des pourcentages appropriés à l'effectif des services agricoles généraux, et
5. Les résultats de ces calculs, comparés avec les effectifs actuels à tous les niveaux et dans toutes les catégories, peuvent offrir une base raisonnable pour l'élaboration de prévisions à court et à long terme des besoins de main-d'oeuvre qualifiée; sur la base de ces prévisions on peut alors faire des suggestions pour renforcer, là où c'est nécessaire, le système d'enseignement et de formation agricoles de manière à offrir des moyens suffisants et appropriés.

Cette méthode suppose un recensement raisonnablement précis de la population totale qui indique assez exactement la proportion des citoyens par rapport aux ruraux.

16. Dans le cas de la Nigéria (où la proportion existante est de un vulgarisateur pour 2.000 familles en moyenne, et descend dans certaines régions jusqu'à un pour 5.000 familles), le chiffre d'un vulgarisateur pour 1.000 familles rurales a été considéré comme un objectif raisonnable.

Le recensement de 1963 a montré qu'environ 70 pour cent de la population totale vivait dans les zones rurales. Il n'a pas été possible, dans un pays aussi vaste et varié, de savoir quelle était la composition moyenne d'une "famille rurale". Aussi les calculs ont-ils été effectués en prenant successivement pour hypothèse des familles de six, sept et huit membres. Dans un pays aussi étendu et peuplé que la Nigéria, les variations dans la composition de la famille rurale se traduisent par des différences importantes dans le nombre total de vulgarisateurs requis, ce chiffre passant de 4.810 (pour des familles rurales de huit personnes) à 6.420 (pour des familles de six personnes). On a d'autre part tenu compte du fait qu'un pourcentage considérable du personnel à pied d'oeuvre doit s'occuper de tâches non spécifiquement liées à la vulgarisation. On a donc augmenté de vingt pour cent l'effectif total nécessaire aux services agricoles extérieurs.

17. On a utilisé, pour estimer l'effectif approximatif du personnel supérieur requis, la proportion d'un cadre supérieur pour cinq membres du personnel de niveau moyen. Comme seule la moitié environ du personnel supérieur se consacrera directement au contrôle des activités de vulgarisation sur le terrain, il en résulte que le rapport réel des effectifs du personnel de contrôle à ceux du personnel extérieur de niveau intermédiaire sera approximativement de 1 à 10. On peut considérer que ces chiffres répondent à tous les besoins qui découlent des activités normalement assumées par les services agricoles extérieurs. En revanche, ils ne tiennent pas compte de ceux de services spécialisés tels que les services forestier et vétérinaire, le service des pêcheries, etc., qui devront faire l'objet de calculs distincts et qui varieront considérablement selon les grandes régions écologiques du pays.

18. Passant au calcul des besoins à long terme en personnel, M. Rowat attire l'attention sur deux facteurs importants. D'une part, la population s'accroît régulièrement d'année en année et, bien que la proportion de la population rurale par rapport à la population urbaine puisse diminuer, le nombre total des ruraux accusera presque certainement une augmentation considérable. D'autre part, il y a lieu de tenir compte

d'un taux de perte d'environ trois pour cent par an, ce qui peut là encore se traduire par une différence sensible du nombre requis de personnes qualifiées. Dans le cas de la Nigéria, l'auteur a également augmenté de dix pour cent son évaluation des besoins à long terme, afin de pourvoir aux besoins d'un secteur privé en expansion.

19. En ce qui concerne les établissements d'enseignement nécessaires, la recommandation la plus importante est peut-être celle d'utiliser aussi complètement que possible les moyens de formation appropriés existants, de les renforcer, et, s'il y a lieu, de modifier leur orientation et de les agrandir avant d'envisager l'ouverture de nouveaux établissements. Pour les types de formation les plus spécialisés (et les plus coûteux) comme par exemple les études vétérinaires supérieures, on court à n'en pas douter le risque d'engager des dépenses considérables si l'on crée des établissements qui dépassent les besoins du pays. Le mieux est donc d'examiner l'ensemble des besoins de formation de la Nigéria dans les domaines les plus spécialisés et de répartir dans tout le pays les établissements qui leur sont consacrés, en leur choisissant des emplacements favorables à leur développement, de façon que les divers éléments de l'appareil éducatif national soient complémentaires et non pas concurrents.

20. L'étude de ce rapport montre que pour répondre de manière systématique, efficace et économique aux exigences de la formation d'une main-d'oeuvre qualifiée, il est indispensable de créer un organisme central de planification. Il n'est pas moins important, en fonction des ressources économiques, d'accorder la priorité dans le système d'enseignement aux besoins qui sont les plus pressants, selon les plans nationaux de développement agricole. Ce n'est que dans un cadre ainsi défini que l'aide extérieure peut être convenablement et efficacement utilisée. A défaut d'une telle planification, il est pratiquement inévitable que soient créés des établissements dont le champ d'action empiètera sur celui des autres, ou qui ne répondent qu'à des besoins étroitement spécialisés. Un tel "développement" ne peut conduire, après que les sources d'aide extérieure ont retiré leur appui initial, qu'à grever le budget du pays de dépenses annuelles renouvelables écrasantes.

Niveaux de formation

21. Il est communément admis que l'enseignement agricole comporte trois différents niveaux de formation. Tout en visant des objectifs différents, ces trois niveaux sont en fait complémentaires. Dans le contexte de l'ensemble des besoins en main-d'oeuvre qualifiée, il importe de considérer chacun de ces niveaux de formation par rapport aux autres, et en fonction du nombre de candidats disponibles possédant un bagage suffisant pour y accéder et profiter pleinement de la formation donnée. Quand on attribue les priorités en vue du développement des établissements de formation aux différents niveaux, il faut également examiner les coûts, les besoins en personnel et le nombre des candidats disponibles en fonction des besoins les plus urgents que crée l'expansion agricole du pays. Par exemple, la formation d'un grand nombre de techniciens compétents de niveau moyen peut être plus importante, dans l'immédiat, que celle d'un petit nombre de diplômés universitaires hautement qualifiés. Dans le présent document, on ne pourra que donner un aperçu des trois principaux niveaux de l'enseignement et de la formation agricoles.

- i) Niveau universitaire. A ce niveau on forme des spécialistes pour les services agricole, vétérinaire et forestier, le service des pêcheries, etc., pour la recherche et l'enseignement et pour les fonctions de direction et d'exécution dans le secteur privé. Pour y accéder, il faut au moins un diplôme universitaire, mais, en fait, de nombreux postes exigent en outre une formation postuniversitaire spécialisée. Ce type de formation se caractérise essentiellement par de solides bases scientifiques et par le fait qu'il vise au développement des capacités intellectuelles et de l'aptitude à appréhender les problèmes et à les analyser. On tend à se préoccuper davantage de la compréhension des principes que du détail de leurs applications pratiques.

Il semble qu'il y ait un grand intérêt à ce que les Ecoles d'agronomie, de science vétérinaire, etc., fassent partie intégrante des universités, même si cela risque de présenter certaines difficultés du point de vue de la formation pratique. Si l'on veut que ces Ecoles dispensent leur enseignement en tenant compte des principaux problèmes posés par le développement du pays, il faut qu'elles se livrent activement à la recherche, et qu'elles associent étroitement les services de vulgarisation à leurs travaux. Il est d'un intérêt considérable que les universités se lancent activement dans des programmes péri-universitaires, et les facultés associées au développement agricole doivent participer pleinement aux activités de ce genre. Ces établissements universitaires doivent certes maintenir leurs travaux à un niveau élevé de qualité, mais ils ne peuvent risquer, que ce soit dans leurs recherches ou dans leur enseignement, à négliger les problèmes pratiques réels que pose le développement agricole. Les universités sont inévitablement des établissements coûteux: il importe donc que les pays en voie de développement fassent pleinement usage de leurs possibilités.

- ii) Formation de niveau intermédiaire. A ce niveau, on forme le technicien spécialisé, c'est-à-dire quelqu'un qui possède assez de culture générale et technique pour savoir pourquoi on fait telle ou telle chose, mais qui doit surtout avoir les connaissances et les compétences pratiques voulues pour la faire lui-même. Il doit non seulement être capable d'expliquer une technique nouvelle aux exploitants agricoles, mais aussi d'en faire la démonstration en l'appliquant lui-même de manière efficace et convaincante. L'agriculture moderne impose d'utiliser ainsi de multiples techniques spécialisées. En agriculture traditionnelle, des améliorations même relativement simples exigent une grande habileté pour leur démonstration pratique (par exemple, l'emploi d'un matériel attelé de bovins, l'art de tailler correctement les caféiers, la lutte contre les parasites et contre les maladies, etc.)

22. En conséquence, pour atteindre son but véritable, la formation de niveau moyen ne doit jamais être le "pâle reflet" des études conduisant aux diplômes universitaires. Elle doit être essentiellement fondée sur des connaissances pratiques en matière de culture et d'élevage; l'emploi du matériel et de l'outillage, des engrais, des parasitocides, etc.; les aspects pratiques de la gestion agricole, de la commercialisation, de la coopération etc.. Faute d'adopter cette optique, la formation de niveau moyen ne donnera ni de vrai "scientistes", ni de bons techniciens. Il pourra même parfois se révéler nécessaire, pour rendre les étudiants aptes à remplir des fonctions techniques déterminées, de leur inculquer une formation technique et pratique supplémentaire dans d'autres écoles installées à grands frais. Sans cette formation complémentaire, ils se rangeraient dans cette catégorie de personnes qui ne se sentent vraiment à l'aise que dans un bureau et occupées à quelque tâche de commis ou de cadre administratif subalterne. Ils ne s'intéresseraient pas réellement à l'agriculture ni aux problèmes des petits exploitants agricoles africains. C'est pourtant des hommes pratiques spécialisés, ayant de bonnes connaissances générales et techniques, qu'exige le développement agricole de l'Afrique. Il existe un grand nombre d'établissements de niveau moyen très bien équipés pour les aspects théoriques de la formation. En revanche, la plupart d'entre eux ont des moyens très insuffisants pour l'enseignement pratique des techniques de l'agriculture et de la gestion agricole. Alors que la chose est courante aujourd'hui dans l'industrie, on ne se préoccupe guère encore dans l'agriculture des méthodes de formation pratique et de démonstration ni de l'évaluation systématique des compétences pratiques acquises.

23. On peut avancer de nombreux arguments en faveur d'établissements "polyvalents" qui donneraient une formation de niveau moyen simultanément dans toute une série de disciplines techniques intéressant le développement agricole (agriculture, zootechnie, hygiène animale, génie rural, sylviculture, économie domestique, etc.). De nombreux pays ont créé des petits établissements isolés, séparés par de grandes distances. Or, ces écoles manquent souvent de personnel, sont mal équipées, souffrent d'une pénurie

chronique de crédits et ne sont considérées ni par les professeurs ni par les élèves comme un cadre agréable pour vivre et travailler. Ces disciplines étant très voisines l'enseignement comporte souvent des cours de base communs, de sorte que, dans un établissement polyvalent, les élèves aussi bien que le corps enseignant pourraient bénéficier de l'énorme avantage que représentent des services administratifs adéquats, des aménagements communs pour le logement et les loisirs, de bonnes bibliothèques, et les nombreux autres agréments qu'un établissement important et convenablement financé pourrait posséder. Il serait avantageux pour un tel établissement d'être situé à proximité d'une station d'essais ou de recherches. De même, certains services agricoles pourraient lui être étroitement associés. Il servirait bien davantage le prestige de l'agriculture qu'un grand nombre de petits établissements de formation isolés et en proie à des difficultés tels qu'il en existe actuellement. Enfin, une collaboration plus étroite sur le terrain, comme au sein d'une même équipe, entre les spécialistes des diverses branches de la production agricole, est beaucoup plus probable quand les agents ont reçu leur formation dans un même établissement.

24. La formation agricole de niveau moyen a donc un rôle très important à jouer aujourd'hui. Elle mérite qu'on lui accorde bien plus d'attention et d'appui qu'on ne l'a fait jusqu'ici. La valeur des diplômes auxquels elle conduit doit être reconnue comme il convient et les diplômés récompensés par les perspectives des carrières offertes. Elle doit faire une plus large place aux techniques et aux connaissances pratiques de la production et de la gestion agricoles. Enfin on doit abandonner le préjugé selon lequel une formation de ce genre serait "inférieure" à la formation universitaire. Elle doit être foncièrement différente et se voir reconnue de plein droit comme une contribution indispensable au développement agricole.

iii) Formation professionnelle et formation des exploitants agricoles
Ce niveau de formation est essentiellement axé sur la production agricole. Il comprend donc la formation des jeunes gens, futurs exploitants ou ouvriers agricoles qualifiés, ou qui choisiront l'un des nombreux emplois directement liés aux activités de production du domaine de l'alimentation et de l'agriculture. De toute évidence, il faut aussi former les cultivateurs, hommes et femmes, et ceux qui occupent des emplois liés à l'agriculture, afin de leur permettre d'assimiler les nouveaux concepts de gestion et les nouvelles techniques de production. Faut-il d'une meilleure expression, l'action menée dans ce secteur essentiel pourrait recevoir l'appellation générale de "formation des exploitants agricoles". Il va de soi qu'une formation de ce genre comporterait non seulement des stages réguliers dans des établissements appropriés, mais beaucoup plus encore des activités extra-scolaires non systématiques communément désignées sous le nom de "vulgarisation".

Toutes ces activités et d'autres encore, telles que l'alphabétisation des adultes et l'emploi de moyens audio-visuels, d'émissions radiophoniques, etc. en vue de favoriser l'amélioration de la productivité agricole, visent au fond le même objectif et doivent être considérées comme complémentaires.

Les conditions et les problèmes varient tellement d'un pays à l'autre, et souvent, selon les régions, à l'intérieur d'un même pays, que ce serait une erreur de croire qu'il y a une seule bonne méthode de formation des exploitants agricoles pour tous les pays et dans toutes les situations. Chaque pays doit déterminer, à la suite d'essais et d'expériences, les types de formation qui s'avèrent satisfaisants et permettent d'obtenir les résultats pratiques désirés. Dans ce domaine, on a malheureusement tendance à ne pas tirer la leçon d'échecs coûteux. ni à procéder régulièrement à un contrôle objectif des plans de formation pour

en déceler les points faibles et voir comment on pourrait les améliorer. Les observations présentées ci-après peuvent être considérées comme un bref résumé de l'expérience acquise par la FAO. Elles ne doivent pas être prises pour l'exposé dogmatique d'un sujet qui, manifestement, doit encore faire l'objet d'études attentives et prolongées.

25. De multiples faits d'expérience donnent à conclure que l'enseignement agricole professionnel dispensé dans les écoles ne contribue souvent que fort peu, en pratique, à instruire de futurs exploitants ou techniciens agricoles. En fait, les résultats de ce genre de formation sont à l'opposé de ceux qu'on cherche à obtenir: les jeunes gens qui ont reçu un enseignement agricole professionnel cherchent un emploi dans tout autre branche que l'agriculture, ou tentent d'entrer à l'université bien qu'ils y soient mal préparés.

26. Pour être efficace, la formation agricole professionnelle ne doit pas commencer trop tôt et, s'il se peut, pas avant l'âge de seize ans. Il s'ensuit que l'enseignement scolaire aux niveaux primaire et secondaire devrait s'attacher à donner aux enfants une solide instruction générale, comprenant les sciences et orientée de manière à susciter un réel intérêt pour l'agriculture ainsi qu'à faire apprécier son importance fondamentale pour la vie de la population et pour le progrès et le développement de la nation. L'appareil scolaire peut ainsi apporter une contribution très utile et constructive en posant des bases solides pour une formation professionnelle et technique ultérieure, qui est généralement donnée le plus efficacement dans des établissements distincts, sous une gestion différente.

27. Les écoles d'agriculture, c'est-à-dire les établissements intégrés au système d'enseignement et destinées à former de futurs agriculteurs, ont souvent été des échecs. En fait, les facilités éducatives qu'elles offraient ont fréquemment été utilisées par les élèves comme un moyen d'acquérir une instruction plus poussée, en vue de rechercher un emploi salarié hors de l'agriculture. Les activités extra-scolaires non systématiques et non obligatoires, telles que le mouvement des "4-H Clubs"

(visant à l'amélioration de l'individu sous les quatre aspects de l'intellect, de la sensibilité, de l'adresse et de la santé) et les associations de jeunes agriculteurs, se sont avérées un moyen bien plus efficace et moins onéreux d'intéresser les jeunes gens à l'agriculture en tant que métier et de commencer à leur inculquer des connaissances pratiques. Pour donner une véritable formation professionnelle le meilleur moyen est de l'intégrer dans un vaste plan de développement agricole, qui prévoit des modalités de jouissance avantageuses, de la terre ainsi que des conseils techniques, des facilités de crédit, l'octroi des éléments indispensables à la production, des moyens de commercialisation et des conditions d'existence acceptables.

28. De création relativement récente, les Centres de formation rurale ont rencontré un succès considérable; leur principal objet est de donner une formation en agriculture générale et sur des sujets spécialisés aux exploitants, à leurs épouses et, dans certains cas, à leurs enfants, au moyen de stages de courte durée organisés dans les centres. L'intérêt de cette formation est qu'elle est donnée à des cultivateurs de métier qui veulent et peuvent mettre en application sur leurs propres exploitations ce qui leur est enseigné et démontré dans les centres. Toute une série d'autres stages, portant sur des matières telles que l'économie domestique, la gestion coopérative et l'animation rurale, sont organisés dans ces centres ruraux, qui servent également à la formation en cours d'emploi du personnel extérieur de vulgarisation.

Rapports entre la formation et les autres facteurs du développement agricole

29. L'enseignement agricole est l'un des facteurs essentiels du progrès de l'agriculture. On ne doit cependant jamais perdre de vue qu'il en est d'autres et que, tous ces facteurs doivent être coordonnés de manière que chacun favorise l'action des autres, si l'on veut obtenir les résultats attendus de l'enseignement et de la formation. Par exemple, il est indispensable que les divers services touchant à l'agriculture soient organisés dans le cadre d'une structure institutionnelle efficace. Il est également essentiel d'établir des rapports permanents et viables entre

la recherche en matière d'agriculture, l'enseignement et la formation agricoles et les services de vulgarisation auprès des exploitants agricoles et de la collectivité rurale. Il est vain d'apprendre aux cultivateurs à appliquer des méthodes nouvelles et perfectionnées de culture et d'élevage, si l'on ne s'est aussi préoccupé d'assurer les conditions dans lesquelles ces méthodes peuvent être appliquées: régime foncier satisfaisant, facilités de crédit et de commercialisation, fournitures agricoles, etc.

30. L'enseignement et la formation agricoles font donc partie intégrante du développement national de l'agriculture, à l'échelle nationale et ne donneront tous leurs fruits que s'ils sont liés à un programme de développement totalement intégré. Cette constatation a des prolongements très importants sur le plan pratique. Elle implique que la plus grande harmonie doit régner dans les rapports de travail entre les départements ministériels directement intéressés et que les établissements de formation agricole doivent collaborer étroitement avec les autres services consacrés au développement de l'agriculture. Faute de quoi, l'enseignement et la formation ne cesseront de s'éloigner des problèmes pratiques urgents qui se posent aux exploitants et à la production agricole en général. Dans le domaine de la formation industrielle, on admet généralement la nécessité d'une étroite collaboration entre l'école et l'industrie. Mais ce point de vue est loin d'être adopté pour l'agriculture dans de nombreux pays en voie de développement où, depuis trop longtemps, l'enseignement est presque complètement coupé de la production.

Aide et appui extérieurs à l'enseignement et la formation agricoles

31. L'importance fondamentale de l'enseignement et de la formation agricoles pour les nations en voie de développement étant reconnue de plus en plus largement, le volume de l'aide extérieure qui leur est consacré va croissant. Cet appui provient de nombreuses sources internationales, y compris le Programme des Nations Unies pour le développement (Fonds spécial des Nations Unies et PEAT), l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées (parmi lesquelles la BIRD/AID,

des fondations et organisations philanthropiques, les programmes d'assistance de caractère bilatéral, la Campagne mondiale contre la faim, le Programme alimentaire mondial, etc. Considéré dans son sens, ce volume impressionnant d'aide extérieure pourrait et devrait apporter d'énormes bienfaits aux nations en voie de développement en les aidant à satisfaire leur besoin urgent en main-d'oeuvre qualifiée dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture. En pratique, cependant, une proportion considérable de cette aide est consacrée à des projets particuliers, non reliés à un plan général de développement conçu de façon rationnelle. Il existe à n'en pas douter une tendance à encourager les pays intéressés à créer en trop grand nombre de petits établissements isolés, souvent consacrés à l'enseignement à un seul niveau d'une unique matière spécialisée, ce qui entraîne une dispersion inutile de l'enseignement et de la formation agricoles.

32. Ces considérations, et d'autres encore, soulignent toute la nécessité d'établir un plan pour le développement de l'enseignement et la formation agricoles dans le cadre des autres plans nationaux de développement et relié à l'ensemble du système d'enseignement et de formation. Seul un plan de ce genre permettra d'utiliser l'aide extérieure au mieux pour faire face aux dépenses d'investissement dans les bâtiments et installations, de formation de personnel et d'organisation de stages, en fonction des besoins réels de chaque pays en main-d'oeuvre qualifiée dans des spécialités déterminées.

33. Bien que les pays donateurs éprouvent le désir naturel de fournir une partie de leur assistance sous forme de bourses d'études en vue d'une formation dans leurs propres établissements d'enseignement, il est certain que les pays en voie de développement ont surtout besoin de voir renforcer à tous les niveaux les moyens de formation situés sur leur propre territoire. Il y a de nombreuses façons d'y contribuer: financement de la construction et de l'équipement des établissements de formation, aide pour le règlement des premières dépenses renouvelables, fourniture de personnel enseignant et assistance technique au cours des phases initiales, aide pour la formation de personnel local, etc. Un appui important est

nécessaire pour la préparation de livres scolaires, de manuels de formation et d'auxiliaires d'enseignement fondés sur les conditions locales, sur les recherches locales et sur les besoins locaux. Il y a certes place pour l'offre de bourses de perfectionnement en vue de voyages d'étude et de stages de formation spécialisée, en fonction des besoins en personnel enseignant des pays en voie de développement, mais à condition que, d'une manière générale, la formation de base soit donnée dans ces pays eux-mêmes.

34. Les mesures à prendre pour rendre l'aide extérieure plus efficace et plus utile présentent bien d'autres aspects, qui dépassent l'objet de cette étude. Il reste qu'on ne saurait trop insister sur la nécessité de répartir cette aide selon un plan rationnel de développement.

Coopération régionale

35. On parle beaucoup aujourd'hui de l'importance de la coopération régionale entre pays en voie de développement. Rares sont ceux qui contestent qu'une telle coopération soit importante et souhaitable. Mais c'est dans la pratique qu'elle pose de nombreuses difficultés. Il n'entre pas dans le propos de cette étude d'examiner ce sujet en détail. Qu'il suffise ici de dire que, pour l'enseignement et la formation dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture, la coopération régionale est, au moins pendant les premières phases de développement, souvent indispensable. C'est le cas notamment quand il s'agit d'organiser une formation de niveau supérieur dans l'une des nombreuses branches spécialisées de l'agriculture, les sciences vétérinaires, la production laitière, la sylviculture, la pisciculture, la protection de la faune et de la flore naturelles, l'horticulture, etc. Pour de nombreux petits pays il est tout simplement impossible de faire face aux dépenses en capital et renouvelables que comporte la création d'une série complète d'établissements de formation aussi spécialisés et inévitablement coûteux. C'est un des cas où les divers pays d'une même région pourraient se mettre d'accord en vue de créer ces établissements spécialisés en les répartissant dans l'ensemble de la région.

Chaque pays financerait et entretiendrait ses propres établissements spécialisés en y offrant des moyens de formation aux étudiants des autres pays de la région et, à son tour, bénéficierait de la réciprocité pour ses propres étudiants envoyés aux fins de formation dans les établissements spécialisés différents implantés dans d'autres pays de la région. Ces établissements, d'abord institués pour satisfaire les besoins nationaux en formation spécialisée, seraient en même temps d'une dimension suffisante pour qu'on puisse envisager de répondre aussi aux besoins des pays voisins. Cette forme de coopération semble préférable dans la pratique à la tentative de créer des établissements régionaux financés par les contributions d'un certain nombre de pays.

36. A titre d'exemple des moyens à recommander pour le développement de la coopération régionale, on peut citer les activités de l'East African Council for Agricultural Education et du Council for Veterinary Education. Ces organismes visent essentiellement à favoriser en Afrique de l'Est le développement, d'un bon enseignement agricole et vétérinaire, à tous les niveaux. L'action de ces organismes a été largement couronnée de succès.

Résumé et conclusion

37. On s'est efforcé de démontrer dans le présent document, la nécessité de planifier le développement de la formation et de l'enseignement technique dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture en fonction d'une évaluation systématique des besoins nationaux en main-d'oeuvre qualifiée. Faute de prendre une telle planification pour base, on risque de gaspiller une grande partie des maigres ressources dont on dispose, tant en main-d'oeuvre que pour la formation. Quelques aspects importants de la formation ont été étudiés à la lumière de l'expérience acquise et des nombreux besoins urgents à satisfaire dans les pays africains en voie de développement. Compte tenu de leur ampleur, les problèmes posés par le développement social et économique exigent une coopération effective plus poussée, tant à l'échelon national que sur le plan international.

Documents de référence:

1. The Development of Education and Training in the Field of Agriculture and Related Subjects in Nigeria, R. Rowat (FAO).
2. * Evaluation des besoins en main-d'oeuvre qualifiée dans les secteurs agricoles de l'économie, R. Rowat. Document de travail préparé pour le Séminaire sur l'enseignement et la formation professionnelle agricole en Afrique, Université Ahmadu Bello, Zaria (Nigéria) juin 1965.
3. * L'enseignement agricole en Afrique. Liste provisoire des établissements d'enseignement et de formation agricoles dans quarante pays africains (FAO).

. . .

* Mis à la disposition des participants à la réunion.